

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du lundi 26 juin 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 0.2) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.2), M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.1.3), M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 0.2), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 7.2), Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 7.2), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.2), M. Philippe GONON (à partir du 7.3), M. Jacques GROSPELLIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (à partir du 0.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 0.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.2), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 2.5), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 0.2), Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 0.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 0.2) Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE (à partir du 0.2 et jusqu'au 7.3) Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.2), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO suppléante de M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 7.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHIER Pelousey : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 0.2) Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 0.2) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 7.3), M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET (à partir du 7.2) Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 0.2) Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT suppléant de Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

**Étaient absents :** Besançon : Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Pascal BONNET, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Yannick POUJET, M. Gérard VAN HELLE Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Torpes : M. Denis JACQUIN Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Secrétaire de séance :** M. Michel JASSEY

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** P. BONTEMPS (jusqu'au 0.1), C. CAULET, Y.M. DAHOUI, M.L. DALPHIN (jusqu'au 7.1), C. DEVESA, A. GHEZALI, P. GONON (jusqu'au 7.2), T. MORTON (jusqu'au 1.1.1), Y. POUJET, R. REBRAB (jusqu'au 0.1), K. ROCHDI (à partir du 1.1.3), D. SCHAUSS (jusqu'au 0.1), G. VAN HELLE (jusqu'au 1.1.2), H. TRUDET, C. LINDECKER, D. PARIS, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET (à partir du 0.2), A. JACQUEMET (jusqu'au 7.2), D. JACQUIN, J. BAVEREL.

**Mandataires :** S. WANLIN (jusqu'au 0.1), A. VIGNOT, N. BODIN, S. PESEUX (jusqu'au 7.1), A. POULIN, M. ZEHAF, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 7.2), M. LOYAT (jusqu'au 1.1.1), P. CURIE, C. MICHEL (jusqu'au 0.1), D. DARD (à partir du 1.1.3), B. FALCINELLA (jusqu'au 0.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), Y. DELARUE, T. ROBERT, R. STEPOURJINE, J. KRIEGER, C. BARTHELET (à partir du 0.2), P. ROUTHIER (jusqu'au 7.2), B. ASTRIC, J.P. MICHAUD

**Délibération n°2017/003702**

**Rapport n°1.1.3 - Affectation des résultats 2016 au budget 2017**

## Affectation des résultats 2016 au budget 2017

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes**

### Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2016, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2017 les résultats 2016 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2016, après couverture des restes à réaliser est de 22 213 682,21 € dont :

- Budget principal : 17 018 812,35 €,
- Budget annexe Transports : 190 703,32 €,
- Budget annexe Déchets : 4 826 501,44 €,
- Budget annexe CRR : 146 636,00 €,
- Budget annexe Zone du Noret : 31 029,10 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0 €.

Lors du vote du Budget Primitif 2017, les résultats du budget principal et des budgets annexes n'ont pas été repris par anticipation. Ceux-ci sont donc intégralement repris en DM 1 2017.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif (procédure normale). Le budget primitif 2017 a été voté, le 30 mars 2017, sans reprise anticipée des résultats 2016. Le budget primitif du budget annexe Déchets a été voté le 15 décembre 2016 également sans reprise des résultats 2016.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Les résultats 2016 sont alors intégrés dans le budget 2017 lors de la décision budgétaire modificative n°1 (DM1 2017).

### Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2016 est inscrit au budget 2017 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2017,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser). Dans ce cas, un titre sera émis en recettes d'investissement (nature 1068).
- Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2017 (nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2017.

## I. Budget principal

### A/ Les résultats de l'exercice 2016

<b>Investissement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	31 538 695,51
	Recettes réalisées 2016	18 589 936,15
	<b>Solde réalisations 2016 (1)</b>	<b>-12 948 759,36</b>
	Restes à réaliser en dépenses	3 304 244,29
	Restes à réaliser en recettes	8 278,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2016 (2)</b>	<b>-3 295 966,29</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-16 244 725,65</b>
<b>Fonctionnement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	89 945 519,70
	Recettes réalisées 2016	123 209 057,70
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>33 263 538,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)</b>		<b>17 018 812,35 €</b>

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter :

- 16 244 725,65 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 12 948 759,36 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 3 295 966,29 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 16 244 725,65 €
- 17 018 812,35 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

*Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2017.*

## II. Budget annexe Transports

### A/ Les résultats de l'exercice 2016

<b>Investissement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	62 378 720,53
	Recettes réalisées 2016	54 808 751,88
	<b>Solde réalisations 2016 (1)</b>	<b>-7 569 968,65</b>
	Restes à réaliser en dépenses	235 407,11
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2016 (2)</b>	<b>-235 407,11</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-7 805 375,76</b>
<b>Fonctionnement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	38 524 165,74
	Recettes réalisées 2016	46 520 244,82
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>7 996 079,08</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)</b>		<b>190 703,32 €</b>

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe transports, il est proposé d'affecter :

- 7 805 375,76 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 7 569 968,65 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 235 407,11 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 7 805 375,76 € ;
- 190 703,32 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

*Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2017.*

### III. Budget annexe Déchets

#### A/ Les résultats de l'exercice 2016

<b>Investissement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	983 042,57
	Recettes réalisées 2016	3 401 092,73
	<b>Solde réalisations 2016 (1)</b>	<b>2 418 050,16</b>
	Restes à réaliser en dépenses	48 669,75
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2016 (2)</b>	<b>-48 669,75</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>2 369 380,41</b>
<b>Fonctionnement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	18 360 422,08
	Recettes réalisées 2016	20 817 543,11
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>2 457 121,03</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)</b>		<b>4 826 501,44 €</b>

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe déchets, il est proposé :

- d'ouvrir des crédits en recette d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 2 976 407,51 € qui correspondent :
  - d'une part à l'excédent d'investissement 2016 pour 2 418 050,16 €, qui vient donc couvrir le besoin de financement des restes à réaliser pour 48 669,75 € ;
  - d'autre part à la correction d'une écriture comptable lors de l'affectation des résultats 2015 en 2016, à hauteur de 558 357,35 €. Pour être conforme aux balances du compte de gestion par section, il convient, en accord avec la Trésorerie du Grand Besançon, de régulariser cette erreur matérielle en augmentant l'affectation en section d'investissement et en réduisant la section de fonctionnement du montant des restes à réaliser 2015.
- d'ouvrir les crédits en recette de fonctionnement au chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) à hauteur de 1 898 763,68 € correspondant aux résultats de fonctionnement de 2016 pour 2 457 121,03 €, réduit de 558 357,35 € au titre de la régularisation indiquée ci-dessus, qui est globalement neutre.

Le résultat total 2016 à affecter en 2017 est de 4 875 171,19 € dont 48 669,75 € utilisés pour couvrir les restes à réaliser 2016.

*Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2017.*

#### IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

##### A/ Les résultats de l'exercice 2016

<b>Investissement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	2 167 036,71
	Recettes réalisées 2016	1 521 853,36
	<b>Solde réalisations 2016 (1)</b>	<b>-645 183,35</b>
	Restes à réaliser en dépenses	23 090,91
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2016 (2)</b>	<b>-23 090,91</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-668 274,26</b>
<b>Fonctionnement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	5 852 032,55
	Recettes réalisées 2016	6 666 942,81
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>814 910,26</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)</b>		<b>146 636,00 €</b>

##### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter :

- 668 274,26 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 645 183,35 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 23 090,91 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 668 274,26 € ;
- 146 636,00 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

*Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2017.*

#### V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

##### A/ Les résultats de l'exercice 2016

<b>Investissement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	2 220,00
	Recettes réalisées 2016	33 249,10
	<b>Solde réalisations 2016 (1)</b>	<b>31 029,10</b>
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2016 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>31 029,10</b>
<b>Fonctionnement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	2 220,00
	Recettes réalisées 2016	2 220,00
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)</b>		<b>31 029,10 €</b>

##### B/ Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter intégralement l'excédent d'investissement 2016 de 31 029,10 € en recette de d'investissement au chapitre 001.

*Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2017.*

*Délibération du Conseil de Communauté du lundi 26 juin 2017*

*Communauté d'Agglomération du Grand Besançon*

## VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

### A/ Les résultats de l'exercice 2016

<b>Investissement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	80,26
	Recettes réalisées 2016	80,26
	<b>Solde réalisations 2016 (1)</b>	<b>0,00</b>
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2016 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement 2016</b>	Dépenses réalisées 2016	80,26
	Recettes réalisées 2016	80,26
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)</b>		<b>0,00 €</b>

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2016 sur le budget 2017 au titre du budget principal et des budgets annexes Transports, Déchets, CRR, Zone du Noret.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstentions : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 4 JUIL. 2017



Contrôle de légalité